



HAL
open science

Bilans et perspectives

Laurence Moulinier-Brogi, Isabelle Boehm

► **To cite this version:**

Laurence Moulinier-Brogi, Isabelle Boehm. Bilans et perspectives. Pallas. Revue d'études antiques, 2021, 117, pp.277-281. 10.4000/pallas.23235 . hal-03986217

HAL Id: hal-03986217

<https://hal.science/hal-03986217v1>

Submitted on 25 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Pallas

Revue d'études antiques

117 | 2021

Couleur et soins dans les médecines anciennes aux époques antique et médiévale entre Orient et Occident

Bilans et perspectives

Isabelle Boehm et Laurence Moulinier-Brogi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/pallas/23235>

DOI : 10.4000/pallas.23235

ISSN : 2272-7639

Éditeur

Presses universitaires du Midi

Édition imprimée

Date de publication : 3 décembre 2021

Pagination : 277-281

ISBN : 978-2-8107-0763-8

ISSN : 0031-0387

Ce document vous est fourni par INIST - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Isabelle Boehm et Laurence Moulinier-Brogi, « Bilans et perspectives », *Pallas* [En ligne], 117 | 2021, mis en ligne le 20 septembre 2022, consulté le 25 novembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/pallas/23235> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pallas.23235>

Ce document a été généré automatiquement le 4 mars 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Bilans et perspectives

Isabelle Boehm et Laurence Moulinier-Brogi

- 1 Si, dans les mondes anciens, les médecins développent des réflexions approfondies sur la couleur, c'est avant tout dans la mesure où la variété des nuances et des teintes est indispensable pour eux dans l'établissement du diagnostic ; les changements de couleur sont des signes de bonne ou de mauvaise santé, et peuvent même quelquefois permettre, à eux seuls, de déterminer, comme le fait par exemple Galien, quelle est la partie du corps qui est malade¹. Le médecin qui réfléchit à la terminologie chromatique et tente d'établir une taxinomie des couleurs le fait avant tout dans le cadre d'une description symptomatologique. De telles descriptions, dans les fiches de malades des *Épidémies* dans la Collection hippocratique, considérées comme des modèles de précision dans l'enseignement de la médecine encore au xx^e siècle, déploient une terminologie remarquable dans le domaine du vocabulaire des couleurs. Par exemple, une altération du teint, qui prend une couleur foncée, proche du noir, est un signe indubitable de l'approche de la mort : « teint (χρῶμα) de l'ensemble du visage jaune (χλωρόν), ou même noir (μέλαν), livide (πελιόν) ou plombé (μολιβδόδες) »².
- 2 De ce point de vue, les contributions réunies ici sont significatives : les adjectifs de couleur dans les textes médicaux sont avant tout employés dans le domaine de la pathologie. « Livide », cette couleur intermédiaire entre bleu et noir, est le parangon de ce phénomène car cet adjectif ne semble s'appliquer qu'au corps, à ses émissions, notamment l'urine, comme le souligne ici Mireille Ausécache à propos de la médecine salernitaine du xii^e siècle, de même qu'à sa surface, la peau, comme le relève aussi Valérie Gitton, en rappelant que de nos jours, un teint « livide » est un teint qui a perdu sa couleur, donc d'une extrême pâleur, alors que pour l'Antiquité et le Moyen Âge, l'absence de couleur (la pâleur) est foncée, voire tire sur le noir. Or *lividus*, puis *livite* en moyen français, est par excellence la couleur de la chair meurtrie et ne s'applique que métaphoriquement à de très rares référents autres que la peau, comme le ciel sous la plume de poètes tel Théophile Gautier dans ses *Émaux* (« plus pâle que le ciel livide »). Dans les médecines anciennes, objet de ce volume, on chercherait vainement l'emploi de *lividus* ou *livida* pour qualifier la couleur d'un simple ou d'un médicament composé. Le lexique de la couleur a été et reste utilisé dans la dénomination de certaines

affections, comme la rougeole (décrite pour la première fois au x^e siècle par le savant persan al-Razi, Rhazès) et la rubéole, la jaunisse, le mélanome, la leucémie, pour ne citer que quelques exemples connus. En revanche, les contributions réunies ici font plus rarement mention de dénominations de préparations pharmacologiques à partir de termes de couleur. Dans la plupart des cas, en effet, les noms de médicaments sont construits sur le nom de leur composant actif, comme l'observe par exemple M. Labonnelie-Pardon pour les collyres, « à base d'écaïlle » ou « herbacés », ou encore « *dia leucoiou* », c'est-à-dire préparés avec une gomme blanche, et non « blancs ». En est-il de même dans la pharmacopée du Moyen Âge, qui associe à l'héritage antique l'apport arabe ? Dans les noms des médicaments composés, est-ce le plus souvent celui de son élément de base qui se lit, comme la perle dans le *diamargariton*, et non la couleur du remède ? Il nous semble que, dans le domaine des médications qualifiées de collyres en particulier (entendre par là toute espèce de médicament, liquide ou solide, compact ou pulvérulent, destiné à être introduit dans les cavités), l'enquête est à poursuivre, du *collyrium croceum* de Galien à celui du Byzantin Nicolas Myrepsos au xiii^e siècle, en passant par les *collyria album*, *viride* ou *nigrum* décrits par les médecins persans Haly Abbas Al-Magusi ou Rhazès dans leurs ouvrages traduits d'arabe en latin entre le xi^e et le xii^e siècle, respectivement le *Kitāb al-Malikī (Pantegni)* et le *Kitāb al-Manṣūrī (Liber ad Almansorem)*. Notons à ce sujet que ce dernier auteur se distingue par sa description de remèdes associés à un qualificatif de couleur, pas seulement des « collyres », mais aussi des *siefs* ou des onguents voués à une longue postérité, comme son *unquentum viride* à base de vert-de-gris, recommandé par des chirurgiens tels Teodorico Borgognoni au xiii^e siècle ou Henri de Mondeville au xiv^e siècle.

- 3 L'objet du colloque et des contributions réunies dans ce volume concernait spécifiquement les couleurs dans la thérapeutique, mais leur importance sur le plan de la pathologie, en tant que signes diagnostiques, est telle dans les textes médicaux anciens qu'il était difficile de ne pas y revenir. Que l'on s'intéresse à un adjectif au sens aussi complexe que l'adjectif *chlore* dans les textes médicaux grecs, ou au vocabulaire des couleurs dans les textes médicaux du Proche Orient ancien, ou encore à ceux de la littérature hippocratique grecque, comme l'a fait Antonio Ricciardetto, la présence des adjectifs de couleur impose aux spécialistes de passer par leurs emplois en pathologie avant d'aborder la thérapeutique. Ainsi l'adjectif *chlore* est-il abordé sous deux angles complémentaires dans deux contributions de ce volume, par Divna Soleil, qui observe comment il se spécialise dans le domaine pharmacologique à partir du i^{er} siècle de n. è., et par Alessia Guardasole, qui aborde la question du sémantisme d'un composé de cet adjectif, *μελάγχλωρος*, que l'on trouve traduit par « noir » dans une série de symptômes d'une fiche de malade du traité *Épid. VI* de la *CH*, mais par « vert foncé » pour un emplâtre dans un traité pharmacologique galénique.
- 4 Un autre élément important et bien connu en médecine ancienne impose la démarche suivie par la plupart des spécialistes des textes médicaux anciens : le principe *similia similibus*. Autrement dit, c'est la couleur considérée comme caractéristique de l'affection qui détermine le choix de l'ingrédient ou du simple de la prescription. Quelques exemples de pratiques thérapeutiques le montrent clairement : une plante rouge (betterave ?) fait partie des ingrédients dans une préparation qui doit régler les menstrues, comme l'a relevé Francesca Minen. Au xii^e siècle, la pharmacopée salernitaine étudiée par Mireille Ausécache recense elle aussi des substances de couleur rouge en rapport avec les flux de sang, comme l'hématite, ou le sang-dragon

recommandé en cas de saignement de nez. Dans l'oculistique romaine, comme le souligne Muriel Labonnelie-Pardon, les adjectifs de couleur fonctionnent sur le même principe : les composants de certains collyres, comme l'os de seiche, le lait, le sel, la farine, le suc de laitue sauvage, qui sont expressément qualifiés de « blancs », sont faits pour soigner les altérations de la vision, justement appelées *leucome* ou « blancheurs » (*albugines* chez Pline). Et plus tard, dans l'Andalousie étudiée par Joëlle Ricordel, un médecin comme Ibn Biklāriš préconise le recours au Sabaj (جيس), pierre mal identifiée, jayet ou obsidienne, mais assurément d'un noir profond, pour lutter contre les obscurcissements de la vue, la *caligo* des Latins, et les scotomes mobiles. Selon le même principe, mais à l'autre bout de la gamme des couleurs, le blanc du cristal de roche justifie son emploi en friction sur la poitrine pour susciter la montée de lait de la femme qui allaite chez les auteurs arabes qui reprennent la recette à Xénocrate, ou son emploi contre les taies de l'œil recommandé par al-Timimī. Dans les deux cas, le blanc chasse le blanc, le fait sortir, qui des mamelles, qui de l'œil.

- 5 Les adjectifs de couleur n'ont pas un rôle aussi important dans la création lexicale du vocabulaire pharmacologique que dans celle du vocabulaire pathologique. On observe en revanche, dans plusieurs contextes, des spécialisations sémantiques remarquables. Plusieurs contributions, en effet, mettent en valeur le sémantisme particulier de certains termes de couleur dans le domaine thérapeutique. L'adjectif *chlore* est un exemple représentatif de l'écart entre la couleur du malade et la couleur de l'ingrédient qui soigne : dans le premier cas, *χλωρός* doit être traduit par « jaune », « jaune-vert », et est le terme qui caractérise le malade atteint de jaunisse, dont les yeux et le teint sont de couleur *chlore*, dans le second par « frais », ce qui suppose, pour un végétal, qu'il vient d'être cueilli. Ce dernier emploi correspond à une distinction propre au domaine botanique et à la qualité « humide » de la plante fraîche, à tel point que dans ce cas l'adjectif *chlore* n'est pas un terme de couleur, mais un adjectif de « qualité humorale » pour les remèdes, comme le montrent les analyses de Divna Soleil et d'Alessia Guardasole. Cette vertu du « vert » qui humidifie ce qui est trop sec est récurrente en thérapeutique dans les mondes anciens, entre autres en oculistique romaine comme en médecine akkadienne, où la bile de grenouille verte doit soigner les yeux secs. L'évolution de cet adjectif dans le domaine pharmacologique est telle que, à partir des premiers siècles de n. è., dans les traités médicaux, ce n'est pas ou plus un adjectif de couleur, mais un adjectif de qualité, essentiellement dans le domaine botanique, où le végétal *chlore*, au sens de « frais », n'a pas les mêmes usages que le végétal « sec ». Antonio Ricciardetto, quant à lui, applique rigoureusement cette valeur en l'écartant de la liste des adjectifs de couleur dans les textes hippocratiques grecs des premiers siècles de notre ère.
- 6 Les médecins sont attentifs aux couleurs non seulement parce qu'elles permettent de classer les maladies mais parce que, dans le vivant, elles varient. C'est le changement de couleur qui est significatif dans le passage du normal au pathologique. Qu'en est-il dans le domaine thérapeutique ? Un ingrédient ou un simple, en particulier végétal, n'a pas le même aspect ni les mêmes vertus selon qu'il est frais ou sec, cru ou cuit. L'*agnus castus* frais, « *viridis* », est plus efficace que sec, dit le *Tractatus de herbis* attribué à Bartholomaeus Mini de Senis au XIV^e siècle³ ; mais toutes les plantes ne pouvaient être obtenues fraîches, beaucoup étaient mises à sécher et restaient utilisables pendant un an ou deux, d'autres, importées, telle l'« alchane » (orcanette), arrivaient en Occident sous forme de poudre, et rares étaient donc celles « en us verz et seches », comme les

roses selon la traduction en ancien français du *Circa instans* de Platearius⁴. La couleur verte est donc celle de la plante fraîche ou de la figue fraîche, la couleur rouge ou « foncée » (*melan*) celle de la préparation qui a cuit. C'est ainsi que la couleur « noire » d'une potion indiquera qu'elle est assez cuite pour être administrée, ou qu'un emplâtre à base d'alun, de chaux et de miel sera cuit, et alors seulement prêt à l'emploi, lorsqu'il aura la couleur rouge vermillon⁵.

- 7 Les couleurs, qui sont utilisées en botanique dans la taxinomie des variétés d'un même élément, peuvent être distinctes de celles qui qualifient les mêmes éléments en contexte pharmacologique. Sylvie Donnat donne l'exemple de l'orge en Égypte ancienne : en dehors du domaine médical, deux sortes d'orge sont désignées par leur couleur, l'orge rouge et l'orge blanc, alors que, dans les préparations, on distingue l'orge frais de l'orge cuit.
- 8 Les qualités ou les « vertus » (*dynameis*) attribuées aux couleurs dans le domaine du soin sont d'autant plus difficiles à saisir pour le chercheur moderne que les pratiques thérapeutiques ont, dans les mondes anciens, des liens assez étroits avec les pratiques magiques. Il est particulièrement malaisé de comprendre si, dans tel ou tel contexte, la mention de couleur rouge, noire ou blanche est d'ordre thérapeutique ou bien prophylactique. La question est posée en particulier par Francesca Minen, pour les textes akkadiens et plus nettement encore par Sylvie Donnat, pour les papyrus médicaux égyptiens.
- 9 La présence de la couleur sur le corps vivant ou sur la matière colorée est toujours un signe, bon ou mauvais, en particulier dans le domaine toxicologique, étudié par Franck Collard, où le changement de couleur de pierres comme la prase, l'*aurichalcum* ou l'émeraude, leur sudation, est un indice de présence de poison. Le changement de couleur chez le malade est lui aussi, selon le cas, signe de retour à la santé ou à l'inverse d'aggravation du mal. La préparation ou le simple, sujets, eux aussi, à transformation et détérioration, changent de couleur. En outre, comme le rappelle ici Iolanda Ventura, la couleur est un élément difficile à évaluer, et les informations qu'elle peut donner à propos de la *complexio* et de l'action thérapeutique d'un objet naturel peuvent être ambiguës. La couleur n'est pas nécessairement la traduction concrète d'une qualité, et la *caliditas*, par exemple, peut se révéler à travers deux couleurs diamétralement opposées : la chaleur peut rendre noire une main brûlée, mais blanchir une poudre sèche. Le risque d'erreur dans l'évaluation, d'après sa seule couleur, d'une substance considérée en tant que médicament n'est donc pas nul. De fait, la question du lien entre couleur et qualité de la préparation, soit encore efficace soit au contraire déjà périmée, est particulièrement importante à toutes les époques considérées ici, pour le médecin comme pour le pharmacopole ou l'apothicaire, dont le métier sera de plus en plus contrôlé à mesure que son organisation s'affirme au Moyen Âge... et pour le patient qui a sous les yeux le remède qui lui a été prescrit. Modifier la couleur d'un remède pouvait être tentant, pour donner au patient l'assurance de l'efficacité que n'avait pas ou n'avait plus un remède, et toute une série de mesures voient peu à peu le jour, visant à assurer la confection légale des remèdes ou autres préparations, et donc à traquer toute tentative de falsification.
- 10 L'absence de couleur, le caractère estompé de la couleur, la transparence, le diaphane, le pâle, la décoloration, sont incontestablement inquiétants. Un médicament transparent, sans couleur, aura-t-il lieu d'être suspect ou sera-t-il moins efficace qu'une préparation haute en couleurs ? Il est vrai que, dans certaines préparations, comme les

collyres, les pâtes ou les emplâtres, le liant ou l'excipient, blanc d'œuf ou eau, se trouve être transparent ou translucide, c'est-à-dire « neutre »⁶. Mais les textes médicaux ne le précisent pas. En revanche, il est fait mention de « coloration » de certaines préparations⁷ : le vert-de-gris est un colorant pour rendre un emplâtre vert⁸. Comme le rappelle Alessia Guardasole, Galien, dans le traité pharmacologique de *Médicaments composés selon les genres*, présente deux types de classement des médicaments, qui sont imposés aux médecins : par couleur ou par « qualité » (*dynamis*). Pour le patient, précise-t-il, c'est la couleur qui prime, pour le médecin, la ou les vertus thérapeutiques. Que choisir ? Comme à son habitude, le médecin de Pergame, s'il juge l'une préférable à l'autre, mentionne... les deux ! Pour satisfaire à la fois le malade et le soignant ? Peut-être aussi parce qu'elles ne vont pas l'une sans l'autre !

NOTES

1. Par exemple dans *Méthode thérapeutique à Glaucôn I*, 16 (11, 68 K.).
2. *Pronostic*, II.2, éd., trad. et commentaire J. Jouanna, avec A. Anastassiou et C. Magdelaine, Paris, CUF, 2013.
3. Ps. Bartholomaeus Mini de Senis, *Tractatus de herbis : (Ms London, British Library, Egerton 747)*, éd. I. Ventura, Florence, Sismel, Ed. del Galluzzo, 2009, 6, « De agno casto ».
4. Platearius, *Le livre des simples médecines : traduction française du Liber de simplici medicina dictus Circa instans de Platearius : tirée d'un manuscrit du XIII^e siècle (Ms. 3113 de la Bibliothèque Ste Geneviève de Paris)*, publié pour la première fois par Paul Dorveaux, Paris, Société française d'histoire de la médecine, 1913, § 95, p. 164.
5. Prescrit pour soigner la « mûre » des chevaux, cf. A. Ricciardetto, « Les références à la couleur dans les textes hippiatriques grecs », p. 99-137.
6. Même si certains sont « colorés », comme le miel, la bière, l'huile, qui sont « jaunes », « jaune pâle », ou « vert clair » dans la pharmacopée ancienne.
7. A. Ricciardetto mentionne le verbe « colorer » dans les textes hippiatriques grecs. L'antonyme existe-t-il ? Dans quels contextes les termes et les opérations correspondantes sont-ils mentionnés ? L'étude reste à faire.
8. D. Stevanovic-Soleil, p. 82.

AUTEURS

ISABELLE BOEHM

Professeur de Langue et Littérature grecques
Université Lumière-Lyon 2 - UMR 5189 (HiSoMA)

LAURENCE MOULINIER-BROGI

Professeur d'Histoire médiévale
Université Lumière Lyon 2 - UMR 5648 - CIHAM